Conseil communal

## minorité monte au créneau dans l'affaire de Haid... sans succ

Il n'y aura pas de salle de village, à Haid.

La majorité l'a confirmé devant un nombreux public, venu du hameau de Haversin.

• Michel MOTTE

xamen de l'ordre au jour-du conseil communal : une heure quinze. Affaire de la salle de village de Haid, xamen de l'ordre du jour 3 point ajouté : une heure quinze. Voilà le résultat du match qui s'est joué, lundi soir à l'hôtel de ville de Ciney. L'affaire de Haid? Rétroac

Rappel d'Écolo: un PCDR vise à favoriser l'implication citoyenne. Et voilà ce qu'on en fait...



Le public est venu nombreux, lundi soir. Car il y avait un point touchant de près à la participation citoyenne. Bafouée

seil communal, sous l'anssion, de passer par tous les cienne majorité (PS-cdH-méandres de l'administra-Écolo) approuve la tion. Écolo) approuve la cinquantaine de fiches proporale). Fiche 1 prioritaire : la construction d'une salle de village, à Haid, hameau de Haversin. Traditionnelle-

tes : le 23 janvier 2011, le con- ans. Le temps pour une déci-

la tion. ropo- Le 23 septembre 2013, la sées par la CLDR (Commission locale de rénovation rude Jean-Marie Cheffert) fait étape à Haversin, dans le ca-dre de ses réunions avec la poment, entre la décision et le dans l'église de Haid. La nou-début de la mise en applica-velle échevine de la nouvelle

revenir sur le projet retenu par la CLDR.

Mais, le 16 avril dernier, le collège communal décide de ne pas réaliser la fiche n°1. Pourquoi? L'échevin Botin l'a répété, lundi soir : pour des raisons financières. Devant le coût (500 000 € de subsides et 200 000€ de part communale), le collège communal décide de renoncer au pre-mier classé des projets « citoyens ». Argument supplémentaire : à un kilomètre de là, l'ancienne majorité, avant de partir, avait rénové la salle de Haversin. Sur fonds propres. Dès lors, pourquoi Ĥaid et Haversin ne s'entendent-ils pas sur l'emploi de cette salle?

## Sous haute tension

Suite du feuilleton : le col-lège, averti que le comité de pulation. On y évoque la pos-sibilité de créer cette salle Haid va organiser une conférence de presse pour marquer son désappointement, fourtion des fiches, il faut cinq majorité, Géraldine Desille, nit des arguments pour (ten-

estime qu'il est trop tard pour La majorité absolue confirme sa décision. catégorique : il n'y aura pas de nouvelle salle, à Haid.

> ter de) rendre sa décision acceptable (voir L'Avenir du 19 avril). La conférence de presse n'a pas lieu car le feu est déjà aux poudres. Et à Haid, une pétition circule. Elle recueille deux cents si-gnatures favorables. La moitié du nombre d'habitants du hameau.

> Écolo dépose un point à traiter au conseil communal de ter au conseil communal de ce lundi. Pourquoi Écolo et pas le groupe PS dont l'ancien échevin, M. Gaspard avait le PCDR dans ses attributions? Lundi soir, M. Gaspard ne s'est pas retenu, il a même proposé « qu'on supprime la CLDR qui ne sert plus à rien...» Et poussé le comité à ne pas

## Confrontation, face à un public nombreux

point sur la salle «avortée» de Haid. Pour écouter les arguments des uns et des autres. Écolo, par la voix de M. Bouchat, pose la question : «Pourquoi cette décision? Ne craignez-vous pas d'anéantir le travail de la Commission locale de développement rural? Quelles conséquences sur la pour-Queues consequences sur la pour-suite du Programme communal de développement rural? Le subside de 493 000 & ne sera-t-il pas perdu ?» Les verts rappellent par ailleurs § Les verts rappellent par allieus ; que le PCDR, c'est une manière ; d'impliquer les citoyens. Et voilà ; ce qu'on fait de leurs choix! M. Gaspard (PS) entre dans la ronde. «Cette salle n'est pas la priorité des habitants de Haid? Faux, dit-il, en réponse au collège qui



L'échevine Desille a confirmé le «niet» catégorique de la majorité.

avait avancé cet argument. Il n'ya plique le bourgmestre qui sem-pas eu de courrier contre ce projet». ble garder des munitions pour ti-«Non mais il y a eu des mails», ré-rer au bon moment.

et urbanistiques que vous avez avancées ne sont pas insurmontables, en-chaîne M. Gérard (cdH), encore plus vindicatif. Vous allez perdre 500000 €. Avec vous, le PCDR recule, la CLDR est en léthargie depuis votre arrivée, vous pénalisez Haid, vous ne respectez pas la population, c'est une première en Région wal-

## « Nous confirmons notre décision»

«Oui, nous confirmons notre décision, il n'y aura pas de salle à Haid. Nous aurions voulu composer avec tout le monde, mais voilà, nos argu-ments n'ont pas l'air d'avoir convaincu», dit l'échevine Desille. Elle réfute aussi l'argument selon

«Les difficultés environnementales lequel la suite du Programme communal de développement rural subirait les conséquences de ce revirement. «La Région wallonne a promis que non».

M. Cheffert estime que ce projet de salle est complètement surréaliste : «200000 € de part com-munale? À une époque de vaches maigres? Que va dire la population qui n'est pas concernée par ce projet ? D'autres hameaux demandent aussi une salle. Conjoux, par exemple. Sur l'emplacement de cette salle, on pour rempiacement ac tette state, on pour rait faire deux terrains à bâtir. Et les dépenses réalisées par ce projet de salle, soit 70000€ pour le bureau d'études et 13000 € pour l'architecte ne représenteraient que 20 % de ce que cela pourrait rapporter», inter-vient l'échevin Botin.